

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON
DU 3 MARS 2008**

Absente excusée : Jacqueline MONS.
Démissionnaire : Christelle CHAVASSIEUX.
Secrétaire : Claudine CHAMBE

Vote du Budget de la Commune de Rontalon à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget Assainissement à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget Lotissement « La Fondelys » à l'unanimité des membres présents.

Vote des subventions aux associations locales et organismes divers.

Délibération pour l'augmentation des tarifs de la location de la salle des fêtes (+ 10 € à + de 20 €)

Délibération pour les charges résiduelles dues au SYDER pour l'exercice 2008.

Ces charges correspondent au remboursement des travaux et à l'éclairage public effectués de 1992 jusqu'en 2005 ; elles s'élèvent à environ 7 000 € pour l'année 2008.

Ces charges seront répercutées sur le contribuable, comme les années précédentes.

Délibération pour l'approbation d'une convention de gestion de charges d'entretien de la voirie entre la Communauté de Communes et les communes.

En 2007, l'élagage, le curage des fossés, les peintures au sol étaient prises en charge par la COPAMO mais cette gestion n'est pas satisfaisante ; les marchés d'appel d'offres sont trop compliqués.

Le Conseil Municipal délibère pour approuver la convention précisant que la compétence restera Communautaire mais la COPAMO confie désormais la gestion de l'entretien de la voirie communale à la commune, gratuitement. (fauchage, curage de fossé et marquage au sol) le point à temps et l'enrobé à froid, dont le budget sera augmenté de 30 % pour les communes car il ne l'avait jamais été, reste la gestion communautaire.

Lotissement « La Fondelys » :

Délibération pour la régularisation d'un terrain.

Les travaux de viabilisation sont en cours d'achèvement. Il reste à poser les logettes.

Un poste de relevage a été installé sur le terrain de Monsieur MONGE ainsi qu'un parc rigide avec un portillon et un accès aménagé pour un camion.

Le Conseil Municipal délibère pour régulariser ce terrain de 12 m² chez le notaire : la commune l'acquiert pour 1 € symbolique avec une servitude pour garer un camion nécessaire au service d'entretien.

Délibération pour définir le prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2007.

Comme l'année précédente, la municipalité offre des bons d'achat aux deux premiers de chaque catégorie :

- 35 € aux premiers des 3 catégories
- 15 € aux seconds des 3 catégories.

Fleurissement de la Commune de Rontalon

- Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune de Rontalon a reçu le 1^{er} prix pour le prix spécial « Entrée du village » ainsi que le 1^{er} prix pour le prix général de Fleurissement ! Bravo aux cantonniers.
- Les chicanes ont été aménagées en plantes vivaces récemment.

Recrutement d'un nouveau cantonnier en vue du départ de Denis RAGEYS (vers le 20 Mars)

Il n'y a eu que 9 candidatures.

Il était demandé une qualification en espace vert, des connaissances en maçonnerie et le permis poids lourds. Aucun des candidats n'avait ces 3 qualifications. Un candidat a tout de même été retenu.

Pascal BOUQUET, 43 ans, possédant un CAP formation de pépiniériste. Il habite Chaussan. Il s'engage à passer son permis poids lourds si sa candidature est retenue.

Il est embauché à l'essai en CDD et il commencera dès cette semaine afin de pouvoir travailler avec les deux cantonniers, avant le départ de Denis.

Le Conseil délibère pour l'emploi d'un 3^{ème} cantonnier pour des besoins occasionnels.

Travaux d'amendes de Police :

Afin de réaliser le busage de la route du Paradis (de chez Selifida au monument aux morts), un appel d'offre a été lancé pour un montant de travaux estimés à 40 925 €

Cinq entreprises ont répondu :

- MGB pour 39 268 €
- Eurovia pour 49 936 €
- Font pour 37 755 €
- Degaspéris pour 37 940 €
- Beylat pour 46 930 €

L'entreprise Font de Lararjasse est la moins disante mais elle ne tient pas souvent les délais pour effectuer les travaux. Or, vu l'emplacement de ceux-là, il est envisagé de dévier la circulation par le lotissement du Soleil Couchant durant les vacances de Pâques (du 14 au 25 avril). Il faut donc s'assurer que les travaux puissent se faire durant cette période. Sinon, l'entreprise Degaspéris sera retenue.

Commission Voirie :

Monsieur Didier CARRA informe que :

- toutes les jetées d'eaux ont été suivies à la main par Denis en prévision des pluies. C'est un travail essentiel pour éviter des dégâts des eaux.
- L'élague du chemin en-dessous des Assiers est en cours.
- le chemin de la Tuilière a été réparé du Pont jusqu'au Puits et un drain a été ajouté le long du mur de chez Madame MURE.

Commission Bâtiments :

Monsieur Joseph GONON indique que :

- le permis modificatif pour le Centre de Loisirs et la salle d'exposition a été accordé.
- l'aménagement de l'entrée de l'école et des toilettes est terminé. Il reste juste l'éclairage.
- la salle d'exposition est terminée. Des cimaises et des crochets sont installés.
- le socle du calvaire a été refait, après qu'il ait été renversé par un camion.
- réfection de la salle des Alanqués : il reste l'éclairage et le chauffage.
- Salle des fêtes : des panneaux acoustiques supplémentaires ont été posés ; trois au fond de la salle et deux au-dessus du bar
- à l'école, il y a beaucoup de fuites d'eau dû aux chasses d'eau. Certaines vont être réparées par le plombier Daniel Gaudin.
- Dans le logement de fonction, une fenêtre est à changer.

Madame Blanzat qui occupe ce logement demande si elle pourra encore en bénéficier en passant Professeur d'école (elle n'aura alors théoriquement plus droit au logement). A voir.

La location sera alors au cours du marché et il est rappelé que la cour n'est pas privative.

Commission Scolaire :

Madame Dominique SBRAVA fait un compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole :

- nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2008, qui aura lieu le 3 septembre. Il n'y aura plus de classe le mercredi matin ; les semaines scolaires sont ramenées de 26h00 à 24h00.

- Le projet d'école de cette année en cours porte sur le respect de l'environnement. Une journée de nettoyage de printemps avec les élèves est prévue le 27 mars. Demande de gants et de sacs.
- Il y aura un marché des connaissances le 1^{er} juillet.
- Le nouveau Projet d'Ecole (2008-2012) sera axé sur les bases fondamentales.
- Il est demandé un mini-parking à vélo qui serait placé à l'emplacement des anciens WC près du préfabriqué.
- Les inscriptions pour l'an prochain auront lieu du 7 au 11 avril 2008.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 3 juin à 20h30.

Commission Jeunes :

- Un jeune Rontalonnais, Adrien FAYOLLE a commencé une formation BAFA, payée par la Commune. En contre-partie, il aidera Caroline KEMPA dans l'encadrement et l'animation à l'Espace Jeunes. Il sera ainsi possible d'ouvrir pour les plus jeunes (11-13 ans), à partir des vacances de Pâques.
- Un courrier a été adressé à Caroline afin qu'elle gère plus précisément ses congés.

Comité Emploi :

- Un bilan des activités du comité est à disposition en Mairie.
- Il y aura une Journée « suis le Mouv » le 17 avril à St Laurent.

Comité Culturel :

Madame Claudine CHAMBE fait un compte-rendu de la dernière réunion.

- Le bilan de la saison 2006-2007 a été rendu et il est à disposition à la Mairie.

La fréquentation de la salle Jean Carmet tant pour les spectacles que pour le cinéma a été légèrement inférieure à l'année précédente.

Le fait que la salle Jean Carmet soit classée Arts et Essais fidélise un public qui ne va pas au CGR de Brignais.

- Durant l'année 2007, un groupe de pilotage s'est réuni à 4 reprises afin de faire le point après 10 ans de service culturel et l'existence d'ACCOLADE regroupant 4 Communautés de Communes.

Le compte-rendu de toutes les réunions est à disposition en Mairie.

A partir de 3 grands thèmes de réflexion (les principaux acteurs culturels, la population elle-même et les prochains grands enjeux intercommunaux), il sera possible d'ajuster à moyen terme le projet culturel de la COPAMO.

- La 4^{ème} édition du Festival « Le Théâtre est dans le pré » aura lieu les 15 premiers jours de Juillet.

L'organisatrice, Laurence ARPI a prévu une soirée à Rontalon le 10 Juillet à 20h00 et une randonnée pique-nique de 3h00 le dimanche 13 Juillet avec un départ de Rontalon.

- Biennale de la danse 2008 : des répétitions auront lieu à Mornant le 28 Juin et à Taluyers le 7 Septembre.

Comité Communication :

Le prochain Aqueduc sera livré en Mairie entre le 6 et le 8 Mars.

Divers :

- FNACA : la Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le dimanche 23 Mars à 11h00.
- Le budget du Sitom a été voté. Monsieur le Maire a obtenu de répartir plus équitablement le coût de la collecte entre les 4 Communautés de Communes ; la COPAMO était jusqu'à lors perdante par rapport aux 3 autres Communautés de Communes.

Une péréquation sera répartie sur 2 ans.

La Communauté de Communes de Mornant payera 1 % de moins en 2008 !

- Etablissement du Tour de Garde des deux bureaux pour les élections municipales et cantonales du 9 Mars.

La séance est levée à 0h15.